

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18475 - 72EME ANNÉE

L'État baisse de 30 millions sa subvention à Pôle emploi

Nouveau coup porté contre les plus pauvres



Près de 180.000 Réunionnais inscrits à Pôle emploi. L'Etat baisse sa subvention à Pôle emploi alors que les besoins sont considérables.

La Réunion compte près de 180.000 personnes inscrites à Pôle emploi. Le chômage est le principal problème à La Réunion, il est responsable d'un taux de pauvreté très important. Mais la France a choisi de mener une politique d'austérité. Les plus démunis doivent payer : l'État a réduit de 30 millions sa subvention à Pôle emploi.

En réponse à la crise des subprimes en 2008, la plupart des gouvernements ont choisi de sauver à tout prix les banques en nationalisant des dettes privées. Cette crise financière s'est étendue à l'économie réelle. Deux possibilités s'ouvraient alors pour faire face : des investissements publics massifs (plan de relance), une réduction des dépenses publiques (austérité). Aux gouvernements de choisir vers où pousser le curseur. En Europe, sous l'impulsion des institutions financières, l'accent a été mis sur l'austérité.

Des pays comme la Grèce se sont même vus dicter leur politique économique par le Fonds monétaire international, la Banque centrale européenne et la Commission européenne. Des coupes ont été décidées dans les budgets de la santé et de l'action sociale. Les pensions des retraités et les salaires des fonctionnaires ont baissé, ainsi que les droits des travailleurs. En Grèce, même un changement de gouvernement décidé par les électeurs, puis le vote d'un référendum refusant un plan d'austérité, n'ont pas réussi à rompre avec cette orientation.

Le choix de l'austérité

Sous la présidence de Nicolas Sarkozy, la France s'est également engagée sur la voie de la baisse des dépenses publiques. L'arrivée au pouvoir d'une autre majorité en 2012 n'a pas changé cette politique. Elle s'est même accentuée. Ainsi, le gel des dotations aux collectivités s'est transformé en une baisse de 11 milliards sur trois ans. Cela s'intègre dans un plan d'économies de 50 milliards touchant également la Sécurité sociale et la fonction publique. Les conséquences de la guerre dans laquelle la France s'est engagée au Moyen-Orient et en Libye pèsent lourds. Elles ont renforcé l'insécurité, comme le soulignent les attentats perpétrés le 13 novembre à Saint-Denis et Paris, et celui du 14 juillet à Nice. Paris a fait le choix de renforcer les budgets de l'armée, de la police et de la justice ce qui nécessitera des arbitrages pour diminuer les ressources d'autres actions de l'État.

Double peine pour les travailleurs

À moins d'un an de l'élection présidentielle, le gouvernement a néanmoins fait quelques concessions. Il

a ainsi promis une augmentation du salaire des fonctionnaires. À Paris, une baisse de la CSG payée par les retraités aux revenus modestes est aussi évoquée. Mais cela ne remet pas en cause l'orientation suivie depuis plus de 5 ans par la France.

C'est ce que rappelle la décision du gouvernement de baisser de 30 millions la subvention qu'il verse à Pôle emploi.

Le principal service de lutte contre le chômage est financé à un tiers par l'État, et aux deux tiers par les salariés et les patrons. Il est donc la cible des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement. Or, ce sont les travailleurs qui sont les premières victimes de la crise imposée par un système économique au service des profits pour les plus riches. Ils se voient ainsi infliger une double peine par un État qui devrait au contraire les protéger : à la perte de l'emploi s'ajoute la diminution des crédits alloués à la recherche d'un travail.

10 milliards pour les plus riches

M.M.

Pôle emploi : 30 millions d'euros en moins de l'État

Le budget de Pôle emploi est financé au tiers par l'État et au deux tiers par l'Unedic, qui gère l'assurance chômage. Cette année, l'État a décidé de baisser sa subvention de 30 millions d'euros, alors que Pôle emploi a un déficit de 52 millions d'euros.

Le budget révisé pour 2016, soumis ce mercredi au vote du CA de Pôle emploi, inclut une subvention publique de 1,477 milliard d'euros, au lieu des 1,507 milliard prévus dans la convention tripartite État-Unedic-Pôle emploi, a indiqué Michel Beaugas, l'administrateur FO cité par l'Express.

Cette baisse de 30 millions d'euros, alors même que le budget de Pôle emploi est en déficit de 52 millions d'euros, a suscité la colère des représentants syndicaux et patronaux, qui ont menacé de s'abstenir, provoquant une suspension de séance, ont raconté les représentants FO et CFTC.

De retour en séance, le conseil d'administration a adopté, par 11 voix contre 5, une motion « désapprouvant le non-respect par l'État de son engagement financier » et dénonçant « une décision unilatérale, prise sans concertation préalable ». Le texte prend également « acte de l'engagement des représentants de l'État d'inscrire au projet de loi de finances pour 2017 la subvention de l'État à Pôle emploi à hauteur du montant prévu par la convention tripartite, à savoir 1,507 milliard d'euros ».

Les organisations syndicales et patronales, l'Association des régions de France (ARF) et l'Assemblée des départements de France (ADF) ont voté pour cette motion, les représentants de l'État ont voté contre.

Une fois le texte adopté, le conseil d'administration a finalement accepté de « voter le budget rectificatif avec des réserves », selon la CFTC. « Tout le monde l'a voté, sauf le patronat qui s'est abstenu ». Faute d'adoption du budget, Pôle emploi aurait dû arrêter toutes les formations.

Édito

Egalité réelle : qui a peur du débat idéologique ?

Sous la signature SF, le journal le Quotidien rend compte de la Conférence de presse du PCR consacrée à l'accélération du calendrier égalité réelle. Comme j'ai assumé l'exposé principal et les compléments de réponses sollicitées par les journalistes, la parole m'est donnée sous forme d'interview. Les 3 questions résument assez bien la situation.

1-le PCR intervient régulièrement, pour le dénoncer, sur le projet d'égalité réelle. Qu'est-ce qui motive cette nouvelle sortie ?

2-vous estimez dans une précédente conférence de presse que l'égalité réelle n'était qu'un enfumage et qu'il était impossible de rattraper en vingt ans ce qui ne l'a pas été en 70 ans de Départementalisation. Pourquoi dans ce cas accordez-vous autant d'importance à ce sujet si vous n'y croyez pas ?

3-quelles actions envisagez-vous ?

Je renvoie nos lecteurs à l'édition du Quotidien pour les réponses. Précisons. Le Président de la République a ouvert un débat idéologique sur l'avenir de nos pays, 70 ans après le vote de la loi du 19 mars 1946, initié par nos aînés et non par Paris. Il va nous engager pour 20 ans. A La Reunion, le PCR a été, jusque maintenant, le seul parti politique à relever le défi du débat. Il est conforme à sa mission qu'il s'est donnée. Rappelez-vous des EGOM (Etats généraux de l'outre mer) lancé en pleine révolte sociale COSPAR, par un autre Président. Le débat est constant sur l'avenir de La Reunion.

Dans cette lutte idéologique, le PCR s'est imposé au niveau du constat. Tout le monde est d'accord pour dire que la situation ne peut plus durer. Les éléments exposés par le gouvernement et les chiffres publiés sont convergents. Cela fait

un demi siècle que le PCR avait analysé ce qui devient une évidence partagée, aujourd'hui. Mais, une fois de plus, c'est l'analyse des causes structurelles qui fait défaut. Cela ne peut pas être traité en 30 secondes. Nos contributions font au minimum une vingtaine de pages.

Le PCR a présenté son analyse et fait des propositions cohérentes, tout en critiquant la poursuite de la politique néfaste d'intégration. Que sera le monde, l'Europe et la France, nos pays voisins dans un quart de siècle ? Le groupe de Conseillers des Outre-mer membres du CESE souligne à leur manière cette absence de vision à l'horizon 2040. Le CESE et le CESER notent le besoin d'un débat sur l'avenir.

À partir de ces insuffisances, le gouvernement fera voter des mesures pour bâtir sa plate-forme électorale 2017. Mais celles-ci se heurteront aux réalités structurelles et à ses conséquences : fin du quota sucrier et du prix garanti, Accords de Partenariat Economique (APE), Octroi de mer, sur-rémunération, pauvreté, emplois, logements, illettrisme etc

Sérieusement, qui a peur du débat et organise l'ignorance de la population ? Alors que l'avenir de La Reunion est en jeu, dans moins de 15 jours, la télévision publique n'a jamais donné la parole au PCR depuis un an que le sujet est sur le tapis. C'était pareil lors de la Cop21, pas une seule fois Paul Vergès qui préside l'ONERC depuis sa création, n'a été invité pour expliquer les enjeux de ce débat de fond. Par contre, l'antenne est grande ouverte pour nous salir. En guise de débat, va-t-on souscrire au seul point de vue du gouvernement ?

Ary Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Palestine occupée

L'ONU condamne l'expansion des colonies israéliennes

Le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Nickolay Mladenov, a condamné lundi l'expansion des colonies israéliennes en Cisjordanie occupée.

« Je condamne fermement la récente décision par les autorités israéliennes de poursuivre les plans de construction de 770 logements dans la colonie de Gilo, construite sur les terres occupées de villes et villages palestiniens entre Bethléem et Jérusalem-Est », a déclaré Nickolay Mladenov, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, dans un communiqué de presse.

Le Coordonnateur spécial s'est également dit préoccupé par les tentatives répétées d'un certain nombre de familles de procéder à la reconstruction de l'avant-poste is-

raélien de Mizpe Avichai, près de Hébron, en Cisjordanie occupée.

« De telles initiatives, soulèvent des questions légitimes sur les intentions à long terme d'Israël », a-t-il dit, à plus forte raison qu'elles interviennent dans le contexte actuel des déclarations de certains ministres israéliens affirmant qu'il ne devrait jamais y avoir d'Etat palestinien ou appelant à l'annexion totale de la Cisjordanie.

M. Mladenov a noté que cette décision d'élargir la colonie de Gilo était intervenue seulement trois semaines après que les États-Unis, la Russie, l'Union européenne et l'ONU, rassemblés au sein du Quar-

tet pour le Moyen-Orient, ont appelé conjointement Israël à mettre fin à sa politique de construction et d'expansion des colonies.

« Je répète que les colonies sont illégales en vertu du droit international et demande instamment au gouvernement israélien d'interrompre et de revenir sur ces décisions », a appelé le Coordonnateur spécial.

Il a ajouté que poursuivre dans la voie actuelle reviendrait à laisser s'enraciner une réalité « d'occupation et de conflit perpétuel, qui est incompatible avec la réalisation des aspirations nationales des deux peuples ».

Prolongation de l'état d'urgence : menace pour les droits humains

Assignation à résidence : l'État condamné par un juge

Le vote par le Parlement de la prolongation de l'état d'urgence est une menace pour les droits humains, indique Human Rights Watch. Cette loi permet en effet des perquisitions à toute heure et des assignations à résidence sans l'autorisation d'un juge. L'ONG avait publié un rapport contenant une série de témoignages relatant plusieurs abus. En voici un extrait :

Halim A., un citoyen français de 25 ans qui dirige une entreprise de réparation de motos, a été assigné à domicile dans une ville de la banlieue parisienne le 15 novembre. L'arrêté d'assignation l'a accusé d'appartenir à une « mouvance islamiste radicale » non identifiée. Cet arrêté mentionnait également que Halim avait pris des photos avec son téléphone portable le 13 mai dernier aux abords du domicile d'un éditeur de Charlie Hebdo, l'hebdomadaire satirique dont les bureaux à Paris avaient été attaqués par des hommes armés en janvier 2015. L'arrêté indiquait en outre qu'il était impliqué dans un réseau de trafic de véhicules volés organisé

par le même mouvement islamiste radical non identifié.

Les autorités ont ordonné à Halim de se rendre quatre fois par jour au commissariat local, réduisant par la suite cette fréquence à trois fois par jour. Elles ont exigé qu'il reste chez lui de 20h30 à 07h30 et lui ont interdit de quitter sa ville de résidence, Vitry-sur-Seine. Ces restrictions l'ont empêché de se rendre à son bureau à Paris, ou de rendre visite à ses clients dans la journée, a-t-il expliqué.

Le 23 janvier, un juge administratif a suspendu l'assignation à résidence de Halim, jugeant que Halim n'avait

pas pris de photos avec son téléphone en mai mais qu'il avait plutôt appelé sa mère, qui vivait à proximité. Le juge a déclaré que le lien de Halim avec un trafic de véhicules volés était qu'il avait été entendu comme témoin dans une telle affaire. Le juge a ordonné au gouvernement de verser à Halim 1500 euros à titre de réparation.

À ce moment-là cependant, a déclaré Halim, il avait perdu la plus grande partie de son activité professionnelle. Sa vie sociale autrefois animée avait pris fin. « Ma crédibilité, je l'ai perdue. Mon style de vie, je l'ai perdu », a-t-il conclu. « Depuis ce jour je n'ai plus que Dieu, ma famille et mon avocat. »

Maurice

Le petit garçon qui voulait attraper le vent (5)

CHAPITRE II

**Comment Firmin joue à l'ascenseur
Avec des cartes à jouer,
Se fait manger par grand diab,
Et ouït la prophétie du poisson réversible**



de colère l'envahit, c'était comme si le monde entier avait soudain perdu de sa légèreté et qu'il s'était mis à peser de tout son poids sur ses épaules.

L'arc qui l'avait projeté si haut, pé-gase au dessin si fier, aux couleurs si légères, qui tutoyait les nuages, qui l'avait porté vibrant avec tant d'ardeur au plus haut du ciel, qu'était-il advenu, sinon ce morceau de tissu pendant, informe ? C'était comme si, avec son cerf-volant, son rêve s'était brisé, comme s'il venait de perdre une deuxième fois son père.

Le garçon leva les yeux au ciel, cherchant encore son jouet, façon de faire diversion à une amertume trop forte. Le vent l'avait porté, le vent l'avait jeté, c'était aussi bête que ça. Il l'avait abandonné dans un pays qu'il ne connaissait pas, dans lequel il n'avait pas d'amis. Qu'allait-il faire ? Des larmes brûlantes lui montaient aux yeux. Du revers de sa manche, il essuya ses paupières.

« Pourquoi pleures-tu ? », fit la petite voix de la taupe.

« Tu n'as pas vu mon cerf-volant !, repartit le garçon d'un ton de reproche.

-Ton père, il t'en fera d'autres, encore plus beaux... »

Le garçon haussa les épaules.

« Tu parles... Tout ça c'est ma faute !

- Détache-toi des choses qui font obstacles sur le chemin du cœur.

-Tu parles comme un livre. (Il lui montrait le jouet brisé) Est-ce qu'il m'en fera jamais d'autres ? Et puis, il était unique...

-Firmin, il faut être juste une taupe qui creuse son trou. Arrête de gémir sur ton sort, lève-toi, porte-le en terre, comme un trésor qu'on enfouit. Et ensuite, pars à la recherche de ton père. »

Firmin, immobile devant son cerf-volant démembré, répondit : « Je préfère l'abandonner aux courants marins ; de cette façon, il pourra rejoindre mon père là où il se trouve et lui apporter un peu de réconfort, qu'il sache que je pense à lui.

... J'entends venir quelqu'un. Fais attention à toi » lança le petit animal en rentrant la tête dans le sol.

(Suite du chapitre II au numéro de vendredi).

Un petit point émeraude, pas plus gros qu'un grain de letchi,...

avec bientôt des pains de sucre marron frangés d'écume qui montent,

- différentes teintes de vert qui s'élargissent, s'épanouissent, tels des pétales d'une fleur naissante,...

voilà ce que Firmin voyait se dessiner de là-haut. Puis, le jade d'une ceinture de corail, bientôt l'ourlé d'ivoire d'une plage qui s'étire nonchalamment.

Des coupeurs de cannes semblables à des fourmis...

Tout cela dansait devant lui.

D'une pression de la main, le garçon

appuya à l'avant de la flèche. Le cerf-volant se mit à basculer à peine. À l'approche des côtes, l'engin entraîné par des vents contraires se retrouva ballotté de tous côtés. Descendant trop vite et par à coups, le garçon ne pouvait davantage diriger son cerf-volant qui chancela, vira, et finit par s'accrocher par un retour de vent dans des basses branches d'un veloutier - avant de culbuter et d'interrompre sa course sur le dur des rochers. Le garçon avait tourneboulé sur le sol. Il n'avait rien. Quand il tourna les yeux, il vit le cerf-volant déchiqueté, lambeau de toile flottant au vent. Il se hâta de le ramasser. Cassé en deux, une partie pendait piteuse comme un vieux drapeau. En se brisant, le jouet l'avait protégé du choc. Une vague de tristesse mêlée

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Frèr-sèr, kouzin-kouzine, voisin-voizine ! Révèy azot in pé ! Révèy azot Bondyé !

Mi sort lir zournal témoignages lindi 25 zilyé 2016 é fransh vérité moin lé bien an kolèr. Pou kosa ? Pars in foi an plis mi apèrsoi nout péi La Rényon la pèrd son droi dann l'oséan indien. Sé konm k'i diré sak i rès dann l'éspas kan in trou noir la anvalé : in zétoil dispari.

Pou kosa mi di sa ? Pars, si zot la lir zournal, zot va rann azot kont ké nana dé rankont rant bann gouvèrnman bannzil l'oséan indien é ké La Rényon li lé pa la, li la poin kansréti lo pli pti éstrapontin pou li poz son fès dosi. Banna i diskite rantre zot, é nou ni rès déyèr lo mir z'ot rankont rantre zot.

Kont ki moin lé an kolèr ? Dabor kont gouvèrnman La Frans pars li la kass lo pti pé d'droi ké nou l'avé dann tan Sarkozy, é ké ni révé d'an avoir kan in prézidan dé droit té i anparl lo dévlopman andojène. Nou la fé in pti pa an avan é, malorèzman, in pa d'zéan an aryèr. Na in zoizo i apèl lo koukou : l ponn son zèf dann ni lé z'ot é li zète lo zèf lé z'ot a tèr. Konmsa mèm gouvèrnman de gôsh i fé avèk nou !

Kont kisa ankor moin lé an kolèr ? Kont lo bann gouvèrnman bannzil nou lété solidèr ansanm dopi in bonpé d'zané. Zot na poin in mo, in zès pou nou. Na poin inn pou domandé ousa La Rényon i lé ? Pou kosa la pa la ? Pou kosa mèm son nom banna i éfas dann z'ot rézolisyon final. Zot sé ankor nout frèr-sèr zot ? Zot sé ankor nout kouzin-kouzine zot ? Nout voisin-voizine zot ?

Frèr - sèr, kouzin-kouzine, voisin-voizine révèy azot in pé ! Révèy azot Bondyé !

Justin

« Tyé kouyon pou pran son plas ! » -In kozman po la rout

Mi koné pa dopi konbien lo tan kozman-la i égzis, isi La Rényon, mé sak mi koné sé ké li vé bien dir sak li vé dir. Si zot i lir bien, zot va oir ké « kouyon » sé la kouyonis an pèrsone, in konsantré dan la matyèr, in espésyalis dan l'afèr, si tèlman k'in pé i pé ète zalou d'sa. Pars i pé dir dann l'ar la kouyonis li sé in z'ékspèr. Donkalar si in moun i trète aou konmsa, ou i pé ète sir la pa pou konpliment aou. Moin la mèm déza antann lo kozman : « li lé pli kouyon ké kouyon ». Mé inkyète pa, dann sète afèr, ou, moin, li, nou sé lo kouyon pou in moun sansa pou plizyèr. Alé ! Ni artrouv pli d'van pétète pou in nouvo kouyonis !